

SECTEUR 3. RUE RENÉ LAENNEC



Dans un quartier à dominante résidentielle, le site est voué à accueillir une opération de logements s’insérant dans le tissu existant.

Compte tenu des boisements présents, aucun aménagement, autre que léger, ne peut être accordé sur la partie ouest du site.

L’accès aux différents lots peut être traité de façon individuelle ou mutualisée, pour relier la rue René Laennec au nord. En complément, une liaison piétonne peut être réalisée dans la partie sud pour relier les commerces et services à proximité.

L’urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d’une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l’Orientation d’Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	0,38 hectare		
<b>Répartition :</b>			
75%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	25%	<b>Naturel</b>
<b>Densité :</b>	14 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	4		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	1		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Collectif		
<b>Programmation estimée :</b>	2023-2027		